



# JOURNÉE D'ACTUALISATION DROIT ET PSYCHIATRIE

**FORMATION CONTINUE  
VALIDATION DES ACQUIS ET APPRENTISSAGE**

**JOURNÉE DE FORMATION  
VENDREDI 12 MARS 2021**

## FORMATION PONCTUELLE

1 journée de 7h

Volume horaire total : 7h

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

**Sophie Théron**, Maître de conférences en droit public HDR, UT1 Capitole, IMH  
Responsable du D.U. Droit, Santé Mentale et Psychiatrie

**Pr. Christophe Arbus**, PU-PH, Chef du pôle de psychiatrie - CHU de Toulouse

**Dr. Radoine Haoui**, Président de la Commission Médicale d'Établissement - CH G. Marchant-Toulouse

## ORGANISATION

Lieu de formation : Université Toulouse 1 Capitole - site de la Manufacture des Tabacs 21, allée de Brienne Bâtiment Q – Toulouse

*En fonction de l'évolution de la pandémie, la formation sera susceptible de basculer en ligne*

## TARIFS 2020/2021

- 250 €
- 90 € : stagiaires du Diplôme d'Université Droit, Santé Mentale et Psychiatrie en cours de formation

(Ces sommes ne sont pas assujetties à la TVA)

**Formation organisée avec le soutien de la FERREPSY**



## OBJECTIFS

La psychiatrie est une discipline régie par des règles juridiques nombreuses et évolutives. Cette journée d'actualisation est donc appelée à devenir annuelle... Il est de première importance pour les professionnels de la santé et du droit d'avoir connaissance des évolutions qui affectent leur pratique professionnelle, la relation avec les publics qu'ils ont en charge et la situation de ces derniers.



## PUBLIC VISE

Ce cycle de formation s'adresse à un public de professionnels expérimentés : médecins, professionnels hospitaliers, cadres infirmiers, responsables d'établissements sanitaires, associations familiales ou de patients, avocats, magistrats, mandataires judiciaires à la protection des majeurs...

**Formation éligible à la formation continue des avocats.**



## PROGRAMME

- **Matinée : Les évolutions juridiques marquantes de l'année 2019-2020 : quelle influence sur les pratiques ?**
  - Le rôle accru du Contrôleur général de privation de liberté pour la protection des droits des patients
  - Le développement des pouvoirs du juge des libertés et de la détention dans le contentieux des soins sans consentement
- **Après-midi : Que retenir de la gestion de la crise Covid-19 en psychiatrie ?**
  - En termes de construction de parcours du patient
  - En termes de respect des droits du patient



## INSCRIPTION ET CONTACT

Université Toulouse 1 Capitole – FCV2A (site de la Manufacture des Tabacs)

21, Allée de Brienne, 31042 Toulouse

**Patricia Aspart – Bureau MQ 106**

Tel : 05.61.12.88.38 - [fcjuris@ut-capitole.fr](mailto:fcjuris@ut-capitole.fr)

Université Toulouse 1 Capitole - FCV2A  
2, rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9 (Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse)  
Tél. : 05 61 12 88 38 - Fax : 05 61 12 88 29

